LA PROPRIÉTÉ ET L'ÉCONOMIE RURALES DANS LA RÉGION PARISIENNE DE 4560 A 4640

PAR

Yvonne Lanhers
Licenciée ès lettres

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

LES LUTTES RELIGIEUSES DANS L'ILE-DE-FRANCE.

CHAPITRE II

PREMIÈRE PARTIE LA PROPRIÉTÉ

CHAPITRE PREMIER

Le morcellement des tenures et le fractionnement parcellaire sont les deux caractères de la propriété au xvie siècle; cependant, les réserves seigneuriales, parfois les fiefs, constituent de grands domaines. Les différentes parties de la région parisienne présentent, d'ailleurs, des variétés : dans le Hurepoix et dans la Brie, les grandes propriétés dominent; dans le Nord, c'est la petite qui l'emporte.

CHAPITRE II

Il y a une liaison intime entre la répartition du sol et celle des propriétaires. Sur les grands domaines, on trouve les établissements ecclésiastiques parisiens (le chapitre Notre-Dame, Saint-Germain-des-Prés), certaines abbayes rurales (Saint-Denis), quelques représentants de la vieille noblesse; enfin, surtout, des gens de robe.

Les petites propriétés sont aux mains des Parisiens et surtout des paysans.

CHAPITRE III

Au xive siècle, les gens de robe cherchent à accaparer les terres : seigneuries, ils profitent de l'aliénation des biens de l'Église; petites parcelles, ils les acquièrent des paysans, en mal d'argent. Ainsi regroupent-ils les terres.

DEUXIÈME PARTIE L'EXPLOITATION

CHAPITRE PREMIER

Il y a deux sortes d'exploitation rurale : la grande et la petite. Celle-ci se confond avec la petite propriété, elle est communautaire. La première se taille dans les domaines seigneuriaux et tend sans cesse à l'individualisme.

CHAPITRE II

Trois modes d'exploitation : le faire-valoir direct est normalement employé par les petites exploitations ; la ferme est, au contraire, le système le plus répandu pour les grandes ; le métayage remplace très rarement le fermage, qui, d'ailleurs, ne présente aucun caractère distinctif.

CHAPITRE III

Les bâtiments ruraux sont dispersés d'une façon analogue dans la plupart des maisons. Le logis est entre la cour et le jardin, et les étables et granges ouvrent sur la cour. Les granges, en Ile-de-France, ont une grosse importance; elles sont très nombreuses.

TROISIÈME PARTIE LA CULTURE ET L'ÉLEVAGE

CHAPITRE PREMIER

L'Ile-de-France est un pays essentiellement agricole. Le blé est sa grande richesse; les vignes sont nombreuses près de Paris et sur les coteaux; les prés sont rares.

CHAPITRE II

Les céréales se cultivent selon le mode traditionnel de l'assolement triennal qui semble encore en pleine vigueur, les jachères ne pouvant être mises en culture, faute de fumier.

CHAPITRE III

La vigne est cultivée avec soin, mais le rendement est très inégal.

CHAPITRE IV

Les bois. Les coupes de bois sont soigneusement réglementées et les seigneurs cherchent à restreindre les usages (droit de prendre du bois et de faire paître les bêtes), si bien que les bois tendent à tenir de moins en moins de place dans la vie agricole.

QUATRIÈME PARTIE

L'INDUSTRIE, LES DÉBOUCHÉS ET L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

CHAPITRE PREMIER

On peut distinguer trois variétés de l'industrie rurale. La meunerie, encore toute semblable à une simple exploitation agricole, est très prospère, surtout dans le Nord. Il n'y a pas d'industrie laitière. L'artisanat est riche et prospère. On y accède normalement par l'apprentissage.

Une industrie rurale, ayant pour objet de subvenir au besoin des paysans que la culture ne fait pas vivre, est inconnue. La fabrication de la soie échoue et l'industrie dentellière n'en est qu'à ses débuts.

CHAPITRE II

Le commerce le plus important est évidemment celui du blé; il est rigoureusement réglementé pour assurer le ravitaillement de Paris et éviter les hausses excessives et l'accaparement. Celui du vin, du foin, du bois est beaucoup plus actif. Enfin, le commerce des bestiaux se réduit à peu de chose; les paysans n'achètent que des chevaux et toute la prospérité des marchés de bétail de la région vient des animaux importés d'autres provinces pour le ravitaillement de Paris.

CHAPITRE III

Les charges de l'exploitation rurale étaient lourdes. La taille augmente et le numéraire est rare. Les paysans constituent des rentes, empruntent, vendent leur bétail, leurs récoltes sur pied, aliènent leur terre pour obtenir l'argent nécessaire.

CONCLUSION

APPENDICES

- 1. CARTE AGRICOLE DE LA RÉGION PARISIENNE.
 - 2. Étude statistique des terriers.

PIÈCES JUSTIFICATIVES